#### COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **DU 22 MARS 2018**

Etaient présents: Mme DUBOIS. MM. MARTIN. JAKUBOWSKI (Proc de M. RICHARD Denis). Mme MEQUIGNON. M. HAGE (Proc de Mme VAN HEGHE). Mmes NOBLE. COURTIN. MALECKI. M. PRETTRE. Mme BRUYER. MM. VANDERSTEEN. SMURAGA. Mme MILLER. M. RUCAR (Proc de M. JUSZCZAK). Mme PECRIAUX. MM. CASTIEN. COOL. Mmes MAGDELON. BARLET. M. FRANCONVILLE (Proc de Mme SENECHAL). Mmes DEHAENE. SIMON. M. RICHARD Jean-Claude.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absentes: Mmes WOS. GONDRY.

<u>Etaient absents, excusés</u>: MM. JUSZCZAK. RICHARD Denis. Mmes VAN HEGHE. SENECHAL.

## ORDRE DU JOUR

- 1 Appel
- 2 Désignation du secrétaire de séance
- 3 Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 février 2018
- 4 Compte rendu des décisions du Maire
- 5 <u>Exercice 2017</u>
  - A) Compte de Gestion
  - B) Compte Administratif
  - C) Affectation Résultats
- 6 Budget Primitif 2018
- 7 Taux d'imposition année 2018
- 8 Subventions aux Associations année 2018
- 9 Commission n°2: Travaux Environnement Urbain Sécurité Projets d'Urbanisation Remplacement d'un membre de la Commission
- 10 Commission n°3: Finances Communication Citoyenneté Remplacement d'un membre de la Commission
- 11 Commission n°4: Vie Associative et Sportive Salles Municipales Remplacement d'un membre de la Commission
- 12 Commission n°5: Animations Locales Fêtes et Cérémonies Remplacement d'un membre de la Commission
- 13 Demande de subvention au titre des amendes de police
- 14 Convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial
- 15 Organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires de Dourges pour la rentrée 2018
- 16 Règlement d'utilisation des salles municipales réactualisation
- 17 Modalités de prêt de mobilier communal aux particuliers

- 18 Institution d'une Régie de recettes Encaissement de la participation des particuliers pour le prêt de mobilier communal
- 19 Modification de la tarification pour utilisation de la Salle Salengro
- 20 Compte-rendu des Commissions

Madame le Maire ouvre la séance et salue l'Assemblée.

## 1 - Appel

Madame le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

## 2 - Désignation du secrétaire de séance

Madame Mireille PECRIAUX est désignée secrétaire de séance.

## 3 - Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 février 2018

Le compte rendu est adopté par 22 voix POUR et 5 CONTRE.

## 4 - Compte rendu des décisions du Maire

Le Conseil Municipal prend acte de la décision n°2018-01, désignation d'un avocat.

## 5 - <u>Exercice 2017</u>

Le Conseil Municipal, par 19 voix POUR et 7 voix CONTRE, Vote le Compte de Gestion du Percepteur, le Compte Administratif et l'affectation des Résultats.

## 6 - Budget Primitif 2018 / 7 - Taux d'imposition - année 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'est prononcé pour un vote à bulletin secret.

Le Conseil Municipal, par 17 voix POUR et 10 voix CONTRE, Décide de retenir les taux suivants pour l'année 2018 :

- TAXE D'HABITATION

13,29 %

- TAXE SUR LE FONCIER BATI

25,68 %

- TAXE SUR LE FONCIER NON BATI

90,27 %

Le Budget Primitif 2018 est ainsi adopté par 17 voix POUR et 10 voix CONTRE.

## 8 – Subventions aux Associations – année 2018

### Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**Adopte** la proposition de la Commission des Finances relative à la répartition des subventions aux Associations pour l'année 2018.

# 9 - <u>Commission n° 2: Travaux - Environnement Urbain - Sécurité - Projets d'Urbanisation - Remplacement d'un membre de la Commission</u>

## Le Conseil Municipal, par 24 voix POUR et 3 ABSTENTIONS,

**Décide** de procéder au remplacement de Monsieur Patrick BONNEL en qualité de membre de la Commission n°2 par Madame Andrée DEHAENE, dans le respect de la représentation proportionnelle.

## 10 - Commission n° 3 : Finances - Communication - Citoyenneté - Remplacement d'un membre de la Commission

### Le Conseil Municipal, par 24 voix POUR et 3 ABSTENTIONS,

**Décide** de procéder au remplacement de Monsieur Patrick BONNEL en qualité de membre de la Commission n°3 par Monsieur Jean-Claude RICHARD, dans le respect de la représentation proportionnelle.

## 11 - <u>Commission n° 4: Vie Associative et Sportive - Salles</u> <u>Municipales - Remplacement d'un membre de la Commission</u>

## Le Conseil Municipal, par 24 voix POUR et 3 ABSTENTIONS,

**Décide** de procéder au remplacement de Monsieur Patrick BONNEL en qualité de membre de la Commission n°4 par Madame Andrée DEHAENE, dans le respect de la représentation proportionnelle.

## 12 - <u>Commission n° 5: Animations Locales - Fêtes et</u> <u>Cérémonies - Remplacement d'un membre de la Commission</u>

## Le Conseil Municipal, par 24 voix POUR et 3 ABSTENTIONS,

**Décide** de procéder au remplacement de Monsieur Patrick BONNEL en qualité de membre de la Commission n°5 par Monsieur Jean-Claude RICHARD, dans le respect de la représentation proportionnelle.

## 13 - Demande de subvention au titre des amendes de police

## Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Valide l'installation de feux comportementaux sur la RD 160 et la création d'un passage piéton avec aménagement de trottoirs et autorise Madame le

Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental à hauteur de 40% du montant HT des travaux.

## 14 - Convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial

#### Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**Autorise** le renouvellement de la convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial pour une durée de 5 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour un montant annuel de 110,02 €.

## 15 - Organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires de Dourges pour la rentrée 2018

#### Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Adopte les créneaux horaires d'enseignement suivants :

- Ecole maternelle les Palombes : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h40 à 11h50 et de 13h30 à 16h20.
- Ecole primaire Ferry : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h30.
- Ecoles maternelle et primaire Bruno: lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.

## 16 - Règlement d'utilisation des salles municipales - réactualisation

## Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Valide les ajustements suivants :

- l'article 4 du Règlement Intérieur relatif à l'interdiction d'apport complémentaire d'éléments de chauffage et de cuisson sera complété par la signature du locataire.
- la fiche « inventaire de la vaisselle et du matériel » utilisée lors de la visite contradictoire des locaux avant et après la manifestation et servant à la facturation de la vaisselle cassée ou du matériel manquant sera complétée par le mobilier suivant :

Table: 127,36 €Chaise: 27,90 €

- l'application d'un forfait pour une prestation de nettoyage à hauteur de 200 € si, après une seconde visite contradictoire, l'état de propreté de la salle n'était toujours pas convenable.

## 17 - Modalités de prêt de mobilier communal aux particuliers

Le Conseil Municipal, par 18 voix POUR, 7 CONTRE et 2 ABSTENTIONS,

**Décide** d'instaurer un tarif raisonnable mais qui contribuerait en partie au renouvellement du mobilier :

- 1 table : 3 euros - 1 chaise : 1 euro

**Décide** que le transport aller et retour du matériel incombe aux demandeurs. En cas d'impossibilité, le transport sera effectué par les Services Techniques de la Commune et facturé à hauteur de 20 €.

Valide le règlement qui fixe les modalités de prêt de mobilier communal.

## 18 - <u>Institution d'une Régie de recettes - Encaissement de la</u> participation des particuliers pour le prêt de mobilier communal

Le Conseil Municipal, par 20 voix POUR et 7 voix CONTRE,

**Adopte** la création d'une régie de recettes pour l'encaissement de la participation des particuliers.

## 19 - <u>Modification de la tarification pour utilisation de la Salle</u> <u>Salengro</u>

Le Conseil Municipal, par 21 voix POUR, 4 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS,

**Valide** la nouvelle tarification d'utilisation de la salle Salengro dès l'achèvement des travaux de rénovation comme suit :

MANIFESTATIONS	SALLE SALENGRO
ASSOCIATIONS LOCALES	
Sans recettes	50,00 €
Avec recettes	100,00 €
VIN D'HONNEUR	
Dourgeois	125,00 €
Extérieurs	_250,00 €
REPAS - RÉUNION DE FAMILLE	
Dourgeois	
1° Journée	250,00 €
2° journée	125,00€
Extérieurs	
1° Journée	500,00 €
2° journée	250,00 €

Pour les Dourgeois, un tarif pour le café après funérailles a été fixé à 75 €.

## 20 - Compte-rendu des Commissions

**Madame Martine MEQUIGNON** rend compte des travaux de la Commission « Vie Associative et Sportive - Salles Municipales » du 6 mars 2018.

**Madame Maryvonne COURTIN** rend compte des travaux de la Commission « Action Sociale – Séniors » du 8 mars 2018.

**Monsieur André JAKUBOWSKI** rend compte des travaux de la Commission « Travaux – Environnement Urbain – Sécurité – Projets d'Urbanisation » du 15 mars 2018.

## L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

Un compte rendu de la réunion est adressé aux Conseillers Municipaux après contrôle rendu le jeudi 29 mars 2018 et sous la seule responsabilité du Maire.

Le Maire, Do Jeanne-Marie DUBOIS